

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	12

\*\*\*\*\*

*Extrait du Registre des Délibérations*

*L'an deux mille vingt-deux et le lundi 30 mai à 15h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 24 mai 2022, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Véronique DUMONT-DESEIGNE, Isabelle MUYS (suppléante de M. MIGNONET), Corinne NOEL, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. AGIUS), Marc BOUTROY, Marcel BRAULLE, Charles COUSIN, Gérard GRENAT, Michel HAMY, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART, Messieurs Emmanuel AGIUS (suppléé par M. BEGUE), Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par Mme MUYS), Antoine PERALDI.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Charles COUSIN

**AT3-05-2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COLLEGE MARTIN LUTHER-KING SITUÉ A CALAIS – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Monsieur Marc BOUTROY, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, dans le cadre du programme d'actions, d'animation, de communication et de formation soutenu par l'ADEME depuis décembre 2021, le Service « Animation du territoire » du SEVADEC s'est engagé à mener des actions visant à sensibiliser sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et sur la sortie du tout-jetable (thèmes 2 et 4 du programme).

Le Collège Martin Luther-King de Calais est un établissement scolaire déjà engagé dans une démarche de développement durable et qui souhaite poursuivre ses efforts dans le domaine, notamment sur les thématiques évoquées ci-dessus.

Afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des déchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire, le Collège Martin Luther-King a sollicité le SEVADEC afin de bénéficier d'un accompagnement sur ces sujets à travers des programmes ciblés.

Ainsi, le Collège Martin Luther-King souhaite devenir un site pilote sur les programmes « Etablissement presque 0 déchet » et de lutte contre le gaspillage alimentaire avant de déployer ces actions dans d'autres établissements scolaires du territoire.

Accusé de réception en préfecture  
062-256203936-20220530-AT3-05-2022-DE  
Date de télétransmission : 01/06/2022  
Date de réception préfecture : 01/06/2022

Par ailleurs, le Collège Martin Luther-King de Calais souhaite également promouvoir les métiers du traitement et de valorisation des déchets auprès de ses élèves grâce au dispositif de « classe transplantée ». Aussi, l'établissement scolaire désirerait que le SEVADEC accueille une classe par an, sur une durée de 2 jours minimum, dans ses locaux afin que les élèves découvrent les différents emplois et fonctions existant au SEVADEC.

Il convient, par conséquent, de conclure et signer une convention pour que le Collège Martin Luther-King puisse bénéficier d'un soutien de la part du service « Animation du territoire » et d'un accueil dans les locaux du SEVADEC à travers le dispositif de classe transplantée.

La convention sera conclue pour une durée d'un an et pourra être reconduite une année après accord des deux parties.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 23 mai 2022, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les actes y afférents.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

SEVADEC  
62101 CALAIS CEDEX  
*[Signature]*

Décision rendue exécutoire  
Le 01/06/2022  
Certifié exact.  
L'ordonnateur. *[Signature]*